

33020 - Habitat en faveur des ménages défavorisés

PDALHPD - Proposition d'attribution d'une subvention à l'association AVA Habitat et nomadisme au profit du projet d'amélioration de l'habitat d'un ménage très défavorisé résidant à HAGUENAU

CP/2020/345

Service chef de file :

L5 - Habitat et logement

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'attribuer une subvention à l'association AVA Habitat et nomadisme pour permettre l'amélioration de l'habitat d'un ménage très défavorisé, en conformité avec les objectifs du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2015-2020.

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2015-2020, adopté par le Conseil Départemental, le 2 novembre 2015 (CD/2015/110), a permis de repérer sur l'ensemble du territoire départemental environ 450 familles vivant sur 86 sites d'habitat précaire, inadapté, voire insalubre (recensement 2017-2018), dans une cinquantaine de communes.

Depuis 15 ans, le Département soutient l'intervention, en lien avec les Communes concernées, de l'association AVA Habitat et nomadisme sur ces sites accueillant des nomades sédentarisés ou auprès de ménages isolés et très défavorisés : aide pour des travaux d'urgence (électrification, adduction d'eau, assainissement, etc.), pour des relogements (dans des modules d'habitation, des habitations légères de loisirs, etc.) et pour la création de logements adaptés (logements sociaux, auto-construction ou auto-réhabilitation) ou de terrains familiaux.

Dans ce cadre, AVA sollicite le Département pour l'attribution d'une subvention d'un montant total de 7 404,00 € afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de d'un ménage très défavorisé, résidant sur le territoire de la Commune de Haguenau.

L'opération concerne l'achat, le transport, la mise en place d'un mobile-home ainsi que le branchement électrique, au profit d'une femme âgée vivant seule.

Subvention sollicitée de la part du Département : 7 404,00 € pour un coût de 12 340,00€ (60%)

Participation du ménage : 1 202 € soit 9,74 %

D'autres financements sont sollicités auprès de la Fondation Abbé Pierre (20,26%) et de PROCIVIS Alsace (10%).

Ce projet a été monté en lien avec les travailleurs sociaux de secteur impliqués dans le suivi des ménages.

L'intervention de l'association s'inscrit en complémentarité avec la MOUS départementale

(maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale en faveur du relogement des familles les plus défavorisées) qui vise à apporter des réponses atypiques et adaptées localement aux situations d'habitat précaire.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention d'un montant maximal de 7 404,00 € (soit 60% du montant TTC) à l'association AVA Habitat et Nomadisme pour permettre la réalisation de cette opération et d'approuver les termes du projet de convention de financement annexé au présent rapport.

| Identifiant de l'AP | Libellé de l'AP | Montant de l'AP | Montant disponible sur l'AP (non engagé) | Montant proposé |
|----------------------------|---|------------------------|---|------------------------|
| LOGDEFV2020/1 | R2020 LOGEMENTS MENAGES DEFAVORISES | 50 000 € | 45 272 € | 7 404 € |

La Commission territoriale Nord a émis un avis favorable à cette proposition, le 17 septembre 2020.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- décide d'attribuer à l'association AVA Habitat et nomadisme une subvention d'un montant maximal de 7 404,00 € (représentant 60% du montant TTC de l'opération) pour permettre la réalisation d'une opération d'amélioration de l'habitat d'un ménage très défavorisé résidant à Haguenau,
- approuve les termes du projet de convention financière annexé à la présente délibération,
- autorise son Président à signer cette convention.

Strasbourg, le 06/10/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY